

ANNEXE I  
(*article 1*)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES TRAVAUX ET DE LA DÉPENSE

**CHAPITRE I**

CARACTÉRISATION ENVIRONNEMENTALE ET RÉHABILITATION DE  
SITES CONTAMINÉS RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DE  
PROXIMITÉ

**SECTION I**

DESCRIPTION DU PROJET

**I.** Le projet consiste à réaliser des études de caractérisation environnementale sur des terrains municipaux ou immeubles à acquérir par la ville à des fins relevant de la compétence de proximité. Le projet consiste également en la réalisation de travaux de décontamination qui pourront inclure, sans s'y limiter, l'excavation et la disposition des sols hors site, le traitement in situ ou ex situ des sols contaminés, la gestion des eaux des excavations et des biogaz et tous autres travaux de décontamination nécessaires à l'atteinte des objectifs de réhabilitation applicables, relevant de la compétence de proximité de la ville.

Le projet requiert l'octroi des contrats de services professionnels et techniques ainsi que l'embauche du personnel requis aux fins de la réalisation des études de caractérisation environnementale, de la surveillance des travaux, de la décontaminations et des analyses en laboratoire.

Le projet comprend, si nécessaire, l'ensemble des frais encourus par la ville lors d'un éventuel litige contractuel en demande ou en défense de même que la somme requise à l'acquittement du jugement final pouvant en résulter en capital, intérêts et dépens.

## **SECTION II**

### **ESTIMATION DU COÛT**

**2.** L'estimation du coût des travaux, des services professionnels et techniques ainsi que du personnel du projet décrit à l'article 1 s'élève à la somme de 7 526 300 \$.

**TOTAL : 7 526 300 \$**

Annexe préparée le 26 février 2018 par :

---

Yassine Ksouri, conseiller en environnement  
Conseiller en environnement  
Division de la qualité du milieu  
Arrondissement des Rivières